



Plan d'action du Comité aménagement du territoire

Mandat : Par une action concertée avec les organismes et les citoyen-nes, veiller à offrir un environnement sain et sécuritaire ainsi qu'un milieu de vie inclusif, accueillant et accessible aux résidentEs d'Hochelaga-Maisonneuve

Chantiers du comité :

- Environnement
- Cadre bâti

Axes de travail du comité :

- Concertation des organismes
- Participation citoyenne par la mobilisation, l'éducation populaire et le soutien aux initiatives citoyennes
- Communication et partage d'informations

Objectifs en lien avec les 2 chantiers et les 3 axes de travail

- 1 Offrir un espace de concertation, de réflexion et de recherche sur les enjeux d'aménagement du territoire du quartier
- 2 Favoriser les communications et la diffusion d'information sur les enjeux et actions d'aménagement du territoire
- 3 Favoriser l'implication citoyenne dans l'amélioration de l'aménagement du territoire
- 4 Promouvoir un environnement sain, sécuritaire et accueillant
- 5 Promouvoir un cadre bâti adapté et accessible à la population

Objectif	Sous-objectifs	Moyens
1- Offrir un espace de concertation, de réflexion et de recherche sur les enjeux d'aménagement du territoire du quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les enjeux locaux en aménagement du territoire • Développer la compréhension de la planification urbaine par des actions d'éducation populaire et l'organisation de consultations citoyennes • Développer une vision concertée de l'aménagement du quartier • Faire valoir des positions locales concertées en aménagement auprès des organisations publiques • Favoriser la complémentarité des actions du Comité avec les autres comités de concertation et les projets concertés de LTQHM 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier un calendrier annuel des rencontres • Réaliser un portrait en rassemblant l'ensemble des données disponibles • Mobiliser la communauté via l'Assemblée générale de LTQHM et/ou par l'organisation d'activités publiques • Débats, séances d'information, activités d'éducation citoyenne • Organiser des consultations citoyennes en vue du prochaine plan d'urbanisme
2- Favoriser les communications et la diffusion d'information sur les enjeux et actions d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une communication efficace interne et externe • Assurer une diffusion d'information sur des actions citoyennes • S'appropriier collectivement les visions de projets d'aménagement en développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et diffuser des fiches-projets • Élaborer un plan de communication du Comité, en considérant les membres du Comité, les membres de LTQHM, les citoyenNEs, les élus et les organisations publiques, les organisations régionales.
3- Favoriser l'implication citoyenne dans l'amélioration de l'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les initiatives citoyennes relativement au verdissement, à l'agriculture urbaine, au compostage, à l'embellissement de lieux publics ou privés 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets citoyens (ex : CHAPEAU, ruelles vertes, jardins collectifs, etc...) • Organiser des activités pour sensibiliser la population, notamment les jeunes, sur

		des enjeux environnementaux
4- Promouvoir un environnement sain, sécuritaire et accueillant	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des mesures pour contrer l'insalubrité des logements et des bâtiments • Sensibiliser la population au verdissement, à l'embellissement et la propreté du quartier • Promouvoir l'éducation populaire en environnement • Améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les espaces publics • Encourager les initiatives favorables à la mobilité durable (transports actifs et collectifs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les citoyenEs aux bienfaits sur la santé d'un milieu hygiénique, sans pollution • Actions en lien avec les priorités de l'OPA identifiées lors de l'activité de clôture en 2014 • Documenter les problèmes de sécurité urbaine dans les espaces publics identifiés par la communauté • Soutenir des projets d'aménagement de la RUI Hochelaga (ex : Lien Vert) • Collaborer avec le comité Sports loisirs culture pour organiser des activités d'animation des espaces publics
5- Promouvoir un cadre bâti adapté et accessible à la population	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la pérennité et la qualité du cadre bâti existant (patrimoine bâti, écoles, logements) • Augmenter le nombre de logements sociaux et le nombre de logements universellement accessibles • S'approprier collectivement les visions des projets en développement sur le cadre bâti 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les projets en développement • Partager les visions des porteurs de projets en développement • Concevoir et diffuser des fiches-projets • Organiser des rencontres d'information publiques